

Compte rendu CCJ – 1^{ère} réunion

8/02/2024 Espace Jeunes Michel SAINT-MARTIN

Étaient présents :

- M. Patrice ONDOUA, Maire-adjoint à la Jeunesse et à la Vie des quartiers
- M. Matthieu DEVRIENDT, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à l'Insertion
- M. Antoine HAMON, Journaliste Pôle Communication
- M. Vincent EVRAT, Photographe Pôle Communication
- Mme Camille GENCO, Directrice du Pôle Démocratie participative
- M. Sébastien BLANC, Community Manager
- M. Williams TESTE, Chargé de projets proximité
- M. Rayan ABDELI, M. Xavier-Lucas AKAFU AGNIMEL, Mme Mathilde AMOUROUX, Mme Rose BLONDEL, Mme Romane DESMONS, Mme Apolline FAGEON, Mme Alyssa FONTAINE,
- Mme Paola GANE, M. Raphaël GANEM, Mme Juliette GORRE, Mme Justine GOURSAUD, Mme Clarisse HALNA, M. Sacha HEITZ, M. Najib ICHOU, Mme Elia KERHERVE, M. Vladimir KLEIN, M. Tristan KOVACS, Mme Alice LELEUX, Mme Camille MAGNIER-CHAUVÉL, Mme Anaïs MEZIAB, Mme Carla
- MIRANDA-AIRES, M. Abtine MOVASSAGHI, Mme Serena ONDOUA, M. Kotaro POUYON, Mme Salomé PUGNET, M. Jacques RAIZON du CLEUZIOU et M. Adrien SIDHOM, membres du Comité Consultatif des Jeunes

Étaient excusés :

Mme Meliha AMINE, Mme Eléonore CRANE, M. Matthieu CRANE, Mme Léonie GARABITO, Mme Alice JOUBERT - - GOUSSIN, M. Vernon KLEIN, M. Sébastien LEGOFF, Mme Juliette MACAULLY, Mme Inès MAHDI, M. Thomas MATSOUELE, M. Nelson MEYZINDI, Mme Mame-Safiétou N'DAO, Mme Romy NGUYEN, M. Cyril SKRZYPEK, Mme Clara TRICOCHÉ-BELFORT et Mme Iris XAVIER membres du Comité Consultatif des Jeunes

Étaient absentes :

Mme Marlyne SERI et Mme Andréa TSANGA membres du Comité Consultatif des Jeunes

Introduction :

Patrice ONDOUA introduit la séance en remerciant, une fois encore, les membres du CCJ pour leur implication. Il rappelle l'importance de cette instance de Démocratie participative puisqu'elle donne la voix aux 15-24 ans afin qu'ils participent pleinement aux politiques publiques, donnent leurs avis et fassent émerger des besoins nouveaux.

Patrice ONDOUA cède la parole à Matthieu DEVRIENDT pour que celui-ci anime la séance et déroule l'ordre du jour.

Fonctionnement / Investissement, rappel des différences budgétaires :

Matthieu DEVRIENDT et Camille GENCO précisent la différence entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement puisque le CCJ dispose d'un budget de 50 000€ d'investissement sur 2 ans.

Le fonctionnement inclut toutes les dépenses récurrentes telles que les fournitures (biens périssables ou à usage unique) ainsi que les dispositifs nécessitant la mobilisation de personnel (salaires) : la mise en place d'un service d'écoute pour les jeunes, la distribution de préservatifs ou serviettes périodiques à la sortie des lycées, l'octroi de bourses pour les porteurs de projet, etc.

L'investissement, en revanche, enrichit le patrimoine de la Ville. Il concerne des dépenses qui ont vocation à rester et qui ne nécessitent pas de frais supplémentaires une fois le projet réalisé.

Exemples : la mise en place d'équipements sportifs (ex : street workout), l'aménagement/végétalisation d'une rue, le tournage d'une campagne de sensibilisation vidéo, l'achat de matériel type « scène ouverte », « caravane des solidarités », vélo-cargo, etc.

En cas de doute sur la catégorie à laquelle un projet appartient, il faut demander des précisions au Pôle Démocratie participative avant de se lancer dans le dit projet.

I – Composition du bureau – Choix du référent et de son suppléant, du secrétaire et de son suppléant

Choix du référent et de son suppléant :

Les 6 membres du CCJ, candidats au rôle de référent, sont appelés à présenter leurs motivations.

L'ensemble des membres procède à un vote à main levée.

Résultats :

- Camille MAGNIER-CHAUVEL : 3 votes
- Tristan KOVACS : 3 votes
- Abtine MOVASSAGHI : 6 votes
- Alice LELEUX : 7 votes
- Vladimir KLEIN : 5 votes

Abstention : 2

Est élue référente du CCJ : Alice LELEUX

Est élu référent suppléant du CCJ : Abtine MOVASSAGHI

La référente est le contact privilégié du Pôle Démocratie participative. Il coordonne les activités du CCJ, rend compte des réflexions du CCJ, fait remonter les besoins et les demandes diverses.

Choix du secrétaire et de son suppléant :

Les 4 membres du CCJ, candidats au rôle de secrétaire, sont appelés à présenter leurs motivations.

L'ensemble des membres procède à un vote à main levée.

Résultats :

- Mathilde AMOUROUX : 16 votes
- Salomé PUGNET : 5 votes
- Camille MAGNIER-CHAUVEL : 4 votes

- Tristan KOVACS : 1 vote

Est élue secrétaire du CCJ : Mathilde AMOUROUX

Est élue secrétaire suppléante du CCJ : Salomé PUGNET

La secrétaire se charge de rédiger les comptes rendus de l'ensemble des réunions du CCJ. Elle les adresse systématiquement au Pôle Démocratie Participative et à l'ensemble des membres.

II – Définition du mode de fonctionnement du CCJ :

Les membres du CCJ définissent le mode de fonctionnement de leur instance. Plusieurs propositions sont faites. La création de pôles travaillant chacun sur un projet revient le plus souvent. Les débats portent sur la nécessité d'avoir des communications interpoles. La crainte d'une trop grande disproportion entre les pôles est également évoquée avant d'être écartée.

Après échange, il est finalement convenu de :

- Se renseigner chacun à titre personnel sur les politiques déjà existantes de Montrouge
- Créer un google doc dont le lien sera en description du groupe WhatsApp et sur lequel :
 - les membres pourront partager leur avis sur le fonctionnement du CCJ afin d'élaborer une charte dont la forme est libre (bienveillance, politesse, règle d'assiduité, modalités de prise de parole...)
 - les membres inscriront leurs réflexions, leurs idées et les thématiques qu'ils souhaitent aborder afin d'avancer sur les différents axes de travail
- Organiser des groupes de travail en fonction des sujets évoqués sur le google doc. Les groupes de travail se réunissent librement et rendent compte de leur avancée à l'occasion des réunions plénières. Les membres peuvent participer à plusieurs pôles sans pour autant s'engager sur trop de projets.
- Organiser des réunions plénières toutes les 3 semaines. La date de la prochaine réunion sera définie grâce à un sondage créé par la référente Alice LELEUX sur Whatsapp. Le Pôle Démocratie participative doit être informé en amont des dates des réunions plénières afin de réserver la salle et s'assurer du bon fonctionnement du CCJ. Leur présence aux réunions peut ou non être demandée.